

Valider les blocs de compétences n°4 et n°5 du titre de Manager des risques sûreté et malveillance (RNCP42618 - niveau 7)

DURÉE : 14,5 Jours (99H30)

Prix : 6 195,00 € HT



BLENDED LEARNING



ÉLIGIBLE CPF



FORMATION CERTIFIANTE



FORMATION QUALIFIANTE

Objectifs et compétences visés

Mettre en place un plan d'action permettant la maîtrise opérationnelle d'une vulnérabilité ciblée

- Construire un plan d'action en réponse à une problématique sûreté donnée
- Proposer des dispositifs de prévention et des moyens de protection techniques et organisationnels afin de répondre à une problématique sûreté donnée
- Cadrer, suivre et réceptionner un chantier sûreté

Piloter les acteurs opérationnels de la sûreté (maintien en fonction des systèmes de protection, surveillance humaine, TLS)

- Piloter un dispositif de surveillance humaine

- Piloter la maintenance préventive et curative des technologies de sûreté et ajuster le dispositif en place
- Mettre en place une procédure de fonctionnement en mode dégradé

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Toute personne justifiant d'une expérience d'ingénieur, technicien, conseiller ou chargé de sûreté et de sécurité, responsable d'organisations soumises aux risques de malveillance.

Consultants, prestataires de services, assureurs, fabricants et fournisseurs dans les domaines de la sûreté.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Cependant, nous recommandons aux participants d'avoir un niveau Bac+2 minimum ou une expérience professionnelle de 3 ans dans le domaine de la sûreté.

Le positionnement des candidats dans le cursus de formation est assujéti à la rédaction d'un dossier de candidature et lettre de motivation, devant permettre de valider l'adéquation de la certification avec le projet professionnel du candidat et d'adapter, le cas échéant, le parcours de formation.

Il est conseillé aux participants de fournir un travail personnel significatif tout au long de la formation.

Enfin, il est conseillé aux apprenants de bloquer dès le début de la formation des plages de travail pour les modules à visionner en autonomie.

La réalisation des modules en autonomie est impérative pour appréhender l'ensemble des notions abordées au moment des classes virtuelles et des parties présentiellles.

Contenu de la formation

Semaine 1: Ouverture du cycle technique lutte contre la malveillance

Classe virtuelle d'ouverture du cycle

Quiz de positionnement en ligne

Semaine 2: Notions de droit

Modules E-LEARNING à visionner en autonomie

Quiz d'auto-évaluation en ligne

Classe virtuelle d'accompagnement

Semaine 3 : Cadre juridique des activités privées de sécurité et pilotage d'une prestation de surveillance humaine

Modules E-LEARNING à visionner en autonomie

Quiz d'auto-évaluation en ligne

Simulation

Classe virtuelle d'accompagnement

Semaine 4 : Le passage à l'acte malveillant, le stress et l'agression

Modules E-LEARNING à visionner en autonomie

Quiz d'auto-évaluation en ligne

Études de cas en autonomie

Classe virtuelle d'accompagnement

Semaine 5 (phase présentielle) : L'entreprise face au risque de malveillance - Prévenir et réagir en cas d'agression - Anticiper et réagir en cas d'attaque violente - Communiquer en entreprise pour diffuser une culture sûreté

Exposés interactifs et démonstrations

Étude de cas en groupes

Mises en situation

Semaine 6 et 7 : La prévention et la protection - Soutien à la professionnalisation

Modules E-LEARNING à visionner en autonomie

Quiz d'auto-évaluation en ligne

Études de cas en autonomie

Serious game

Analyse de pratique professionnelle
Classe virtuelle d'accompagnement

Semaine 8 : Concevoir un système de protection

Modules E-LEARNING à visionner en autonomie
Études de cas en autonomie
Classe virtuelle d'accompagnement

Semaine 9 (phase présentielle) et semaine 10 (à distance) : Technologies de protection

Exposés interactifs et démonstrations
Études de cas en groupes
Visite des laboratoires CNPP
Modules E-LEARNING à visionner en autonomie
Quiz d'auto-évaluation en ligne
Classe virtuelle d'accompagnement

Semaine 9 (phase présentielle) : Méthodologie et évaluation

Préparation à l'examen oral
Quiz d'évaluation (1/2)

Semaine 11 : Le risque cyber et la collaboration avec son RSSI

Modules E-LEARNING à visionner en autonomie
Quiz d'auto-évaluation en ligne
Classe virtuelle d'accompagnement

Semaine 12 : Cadrage et suivi de chantier sûreté

Modules E-LEARNING à visionner en autonomie
Quiz d'auto-évaluation en ligne
Études de cas en autonomie
Classe virtuelle d'accompagnement

Semaine 13 (phase présentielle) : Réception de chantier sûreté - Gérer une situation d'urgence

Exposés interactifs et démonstrations
Étude de cas en groupes
Mises en situation

Semaine 13 (phase présentielle) : Évaluation

Modalités de la formation

Modalités d'évaluation

Obtention du certificat technique CERIC (validation des blocs n°4 et n°5 du titre RNCP n°42618 de niveau 7) et du diplôme CFPA Europe "Security: technical cycle" à l'issue d'une épreuve écrite (QCM) et d'une épreuve orale (soutenance devant un jury d'examen).

Le taux de réussite en 2025 est de 79%.

Nos plus

- Notre cycle repose sur une approche multimodale mêlant format présentiel et distanciel, séances de travail collectives et individuelles.
- Une équipe dédiée accompagne les apprenants à distance sur les aspects techniques (accès aux outils, aux contenus...) et permettent d'anticiper d'éventuels décrochages et de lutter contre l'isolement.
- Les modules E-LEARNING sont créés par des experts métiers.
- Des activités d'entraînement et de révisions variées (QCM, simulation, serious game) sont disponibles pour chaque module E-LEARNING.
- Une étude de cas fil rouge est utilisée tout au long de la formation. Des questions ayant trait aux différentes thématiques abordées y sont posées.
- Des classes virtuelles d'accompagnement sont planifiées pour permettant aux apprenants d'échanger, de partager, de renforcer leurs connaissances avec notre équipe pédagogique.
- Un accès à l'espace communauté sur notre plateforme dédiée au distanciel sera ouvert à chaque stagiaire leur permettant de poser des questions et d'échanger entre eux ainsi qu'avec notre équipe pédagogique tout au long de la formation.
- Le "Traité pratique de sûreté malveillance", les référentiels APSAD R8, R31, D32 R81, R82 et D83 sont remis à chaque participant.
- Les stagiaires ont l'opportunité de visiter les laboratoires d'essais de CNPP et peuvent découvrir de nombreuses technologies de sûreté disponibles actuellement.
- En partenariat avec CFPA
- Chaque participant bénéficie d'un accès personnel et gratuit à Sécuribase (<https://securibase.com/>), la base de données réglementaires de CNPP regroupant l'ensemble des textes réglementaires en Sûreté et Cybersécurité, pendant toute la durée de la formation.

A l'issue de cette formation, le candidat peut poursuivre son cursus en Cycle Supérieur lutte contre la malveillance afin d'obtenir le titre RNCP 42618 Manager des risques sûreté et malveillance.

Cette certification est accessible par VAE. Pour plus d'informations, consultez le document « [Présentation de la démarche de VAE](#) ».

Votre formation peut être 100% prise en charge

Montant de la formation : **6 195,00 €**



Le Cycle technique lutte contre la malveillance correspond aux blocs de compétences n°4 et 5 du titre RNCP de niveau 7 de Manager des risques sûreté et malveillance ([RNCP42618](#)), délivré par CNPP ENTREPRISE et enregistré en date du 16 juillet 2026 pour une durée de 3 ans.

Cette offre de formation est éligible à Mon Compte Formation - CPF

Si vous souhaitez [mobiliser votre CPF pour financer cette formation](#), vous pouvez directement vous inscrire depuis votre compte CPF.

Code RNCP-RS : 42618

[Contactez-nous](#)

CNPP en quelques chiffres

21000

stagiaires / an



Des infrastructures
pédagogiques uniques

+ de 500

diplômés / an

+ de 400

intervenants

98%

de stagiaires satisfaits en
2025



Les prochaines sessions

Du 08/10/26 au 15/01/27
Plus d'informations

Vernon

6 195,00 € HT

Classe virtuelle d'ouverture le 08 octobre 2026

La formation est multimodale, elle se déroule :

- en classes virtuelles : les 15, 22 et 29 octobre 2026, les 12, 19 et 26 novembre 2026, les 10 et 17 décembre 2026 et le 07 janvier 2027 ;
- en présentiel à Vernon du 02 au 04 novembre 2026, du 30 novembre au 02 décembre 2026 et du 13 au 15 janvier 2027.

Dix séquences de e-learning, réalisées en autonomie par les participants, sont réparties au cours du cycle

Du 12/11/26 au 19/02/27
Plus d'informations

Vernon

6 195,00 € HT

Classe virtuelle d'ouverture le 12 novembre 2026

La formation est multimodale, elle se déroule :

- en classes virtuelles : les 19 et 26 novembre 2026, les 03 et 17 décembre 2026, les 07, 14 et 28 janvier 2027, les 04 et 11 février 2027 ;
- en présentiel à Vernon du 07 au 09 décembre 2026, du 18 au 20 janvier 2027 et du 17 au 19 février 2027.

Dix séquences de e-learning, réalisées en autonomie par les participants, sont réparties au cours du cycle

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70